

Dossier de presse
Restructuration d'un restaurant universitaire
Cergy-Pontoise



Lieu :
5 rue du Parc
95000 Cergy-Pontoise
Client:
CROUS de Versailles
Maîtrise d'œuvre :
Graal (mandataire)
I+A (structure)
Choulet (fluides)
ECO + Construire (économie)
Arwytec (cuisine collective)
I2F (VRD)
SLAM (acoustique)
Programme :
Extension et réhabilitation du restaurant scolaire et création d'un kiosque
Surface : 2 300 m²
Date : livré en novembre 2021
Budget : 4,7 M€ HT
Crédit photo : Clément Guillaume



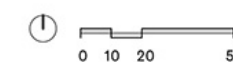
Restructuration d'un restaurant universitaire à Cergy-Pontoise

Prenant place au cœur du parc de la préfecture de Cergy, la restructuration du restaurant universitaire consiste à offrir un nouveau rayonnement à cet équipement central de la vie étudiante et tertiaire du campus.

Construit en 1993, le bâtiment a le privilège de s'inscrire dans le territoire du parc François Mitterrand grâce à son implantation topographique et son ouverture sur ce large espace public paysager. L'équipement s'insère ainsi idéalement dans la trame piétonne, au croisement des deux parcours principaux qui connectent le secteur de l'université Paris-Seine et celui de la préfecture du Val d'Oise.

Discrètement encastré dans la topographie, le bâtiment initial fait face à un paradoxe : tout en bénéficiant d'une position privilégiée, le restaurant souffre d'une part d'un manque de visibilité et d'autre part d'espaces intérieurs peu valorisés par son manque de liens avec l'extérieur.

Partant de ces constats, le projet de restructuration du restaurant est l'occasion de se réappropriier et d'habiter les qualités paysagères du site pour l'affirmer comme une composante forte du parc, bien ancrée dans son contexte et ses usages. Le bâtiment d'origine détient par ailleurs de véritables qualités architecturales : une enveloppe durable en béton désactivé préfabriquée, un système constructif tramé et flexible, une richesse des dispositifs d'usages (parcours, escaliers, ouvertures...).

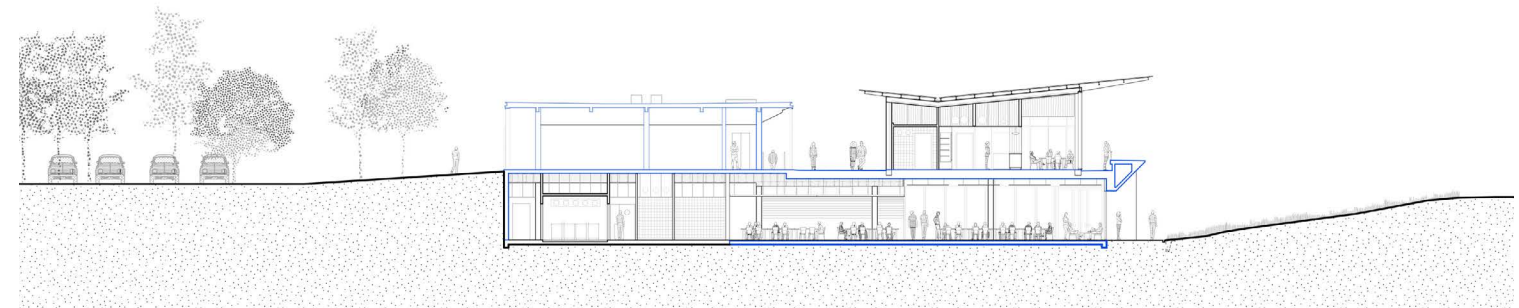




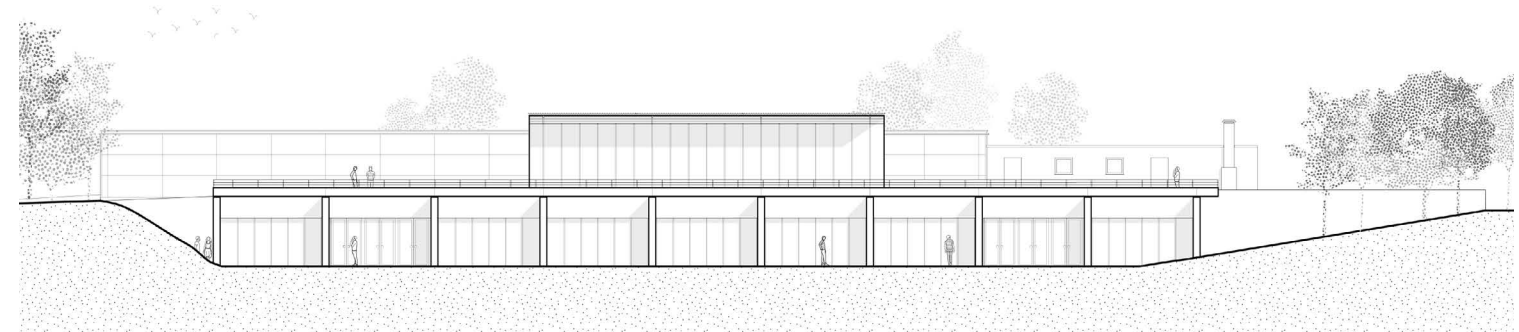
A travers ces intentions et la volonté de mettre en valeur les qualités intrinsèques du bâtiment d'origine, le projet développe un double volet programmatique : la réhabilitation lourde des 2000 m² du restaurant et l'ajout d'une extension, appelée le kiosque, enrichissant l'offre initiale du restaurant.

Le programme se déploie sur les deux niveaux d'origine, accessibles de plain-pied grâce aux mouvements topographiques du terrain.

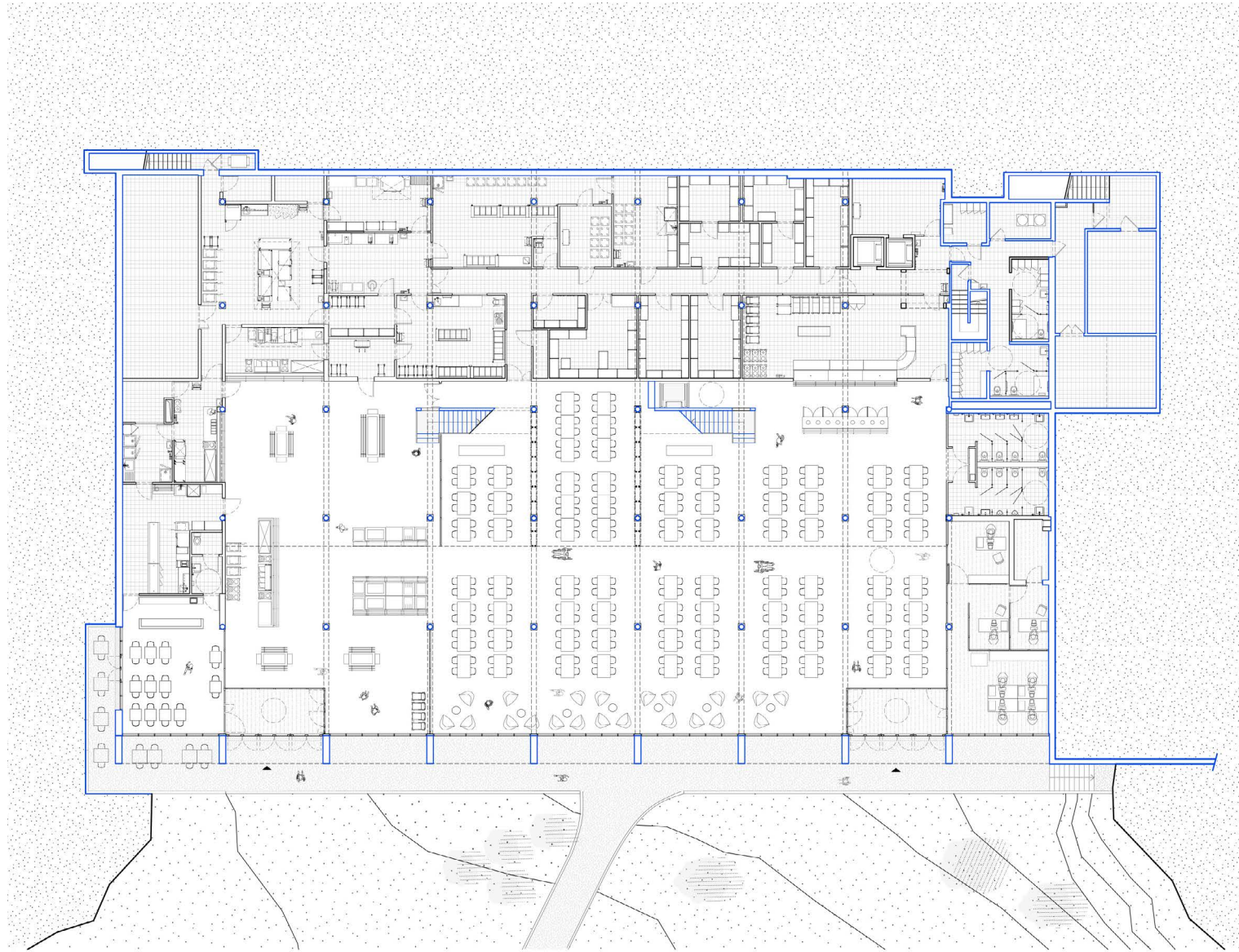
Formant un socle minéral semi-enterré, le rez-de-jardin comprend la salle de restauration qui s'ouvre largement côté parc au nord et loge dans sa partie arrière les cuisines. Les interventions sur l'ouvrage existant consistent à renforcer le rapport entre intérieur et extérieur, pour apporter davantage de lumière et de vues aux espaces de restauration et valoriser leurs usages. Pour cela, les ouvertures de la façade sont élargies par la suppression des allèges, le terrain en pente est remodelé suite à la suppression du mur de soutènement et la nouvelle façade vitrée devient l'occasion de créer des entrées plus visibles depuis le parc.



0 2 5 10



0 2 5 10



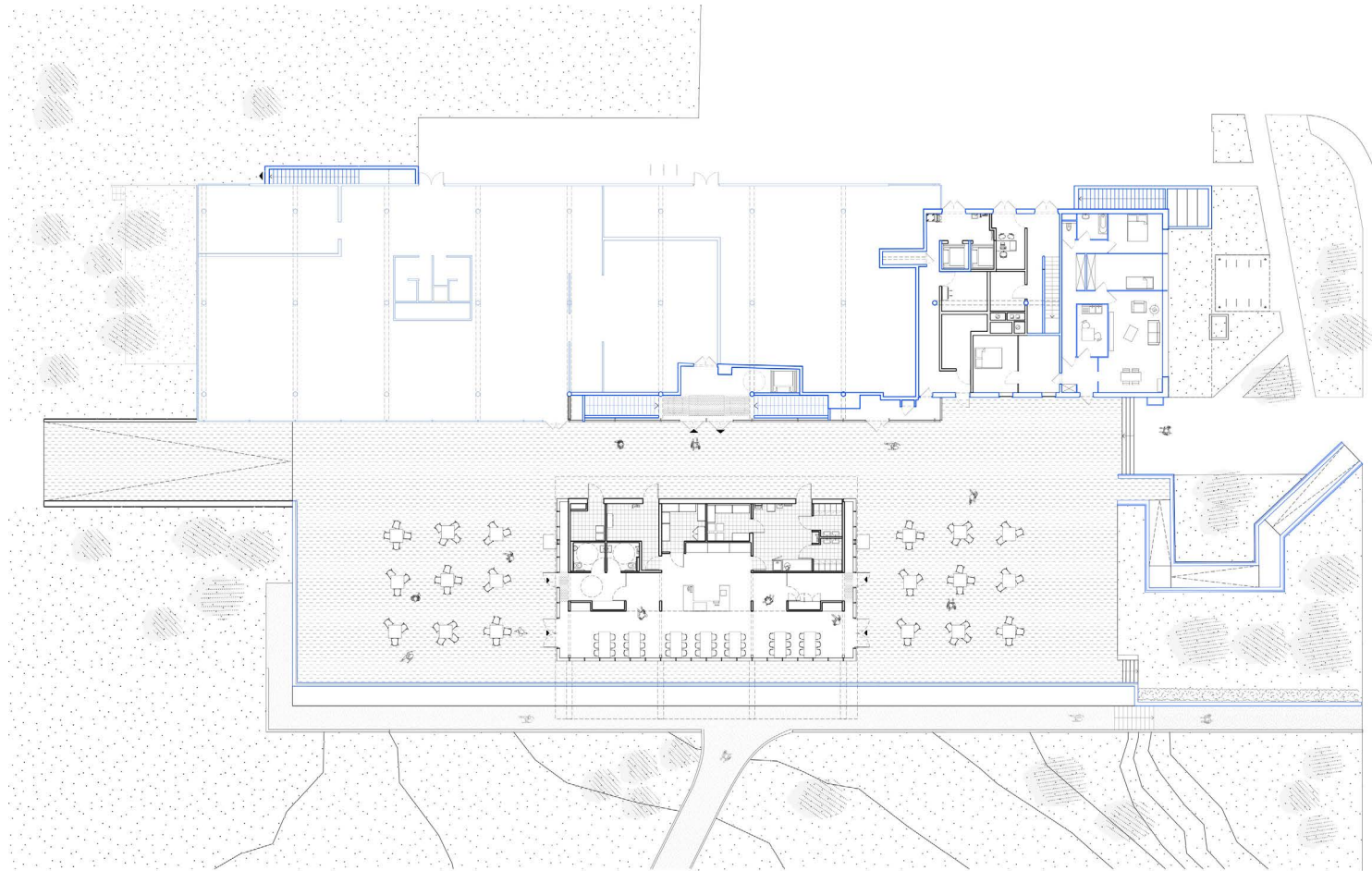
Page de gauche et droite en haut : De la façade ouverte sur le parc jusqu'aux cuisines, des séquences définissent différentes manières de s'appropriier l'espace de la salle de restauration à travers des variations d'ambiance, d'assise, de hauteur.
 Page de droite en bas : Les habillages ont été supprimés pour maximiser le volume, l'apport de lumière et valoriser les matériaux d'origine. Les aménagements se veulent essentiels, sobres tout en respectant l'intégrité du bâtiment d'origine.

L'intérieur se séquence suivant trois bandes programmatiques (espace de détente, espace de restauration et espace de cuisine) permettant la création d'un seuil dynamique entre intérieur et extérieur, notamment à travers la nouvelle transparence de la façade.

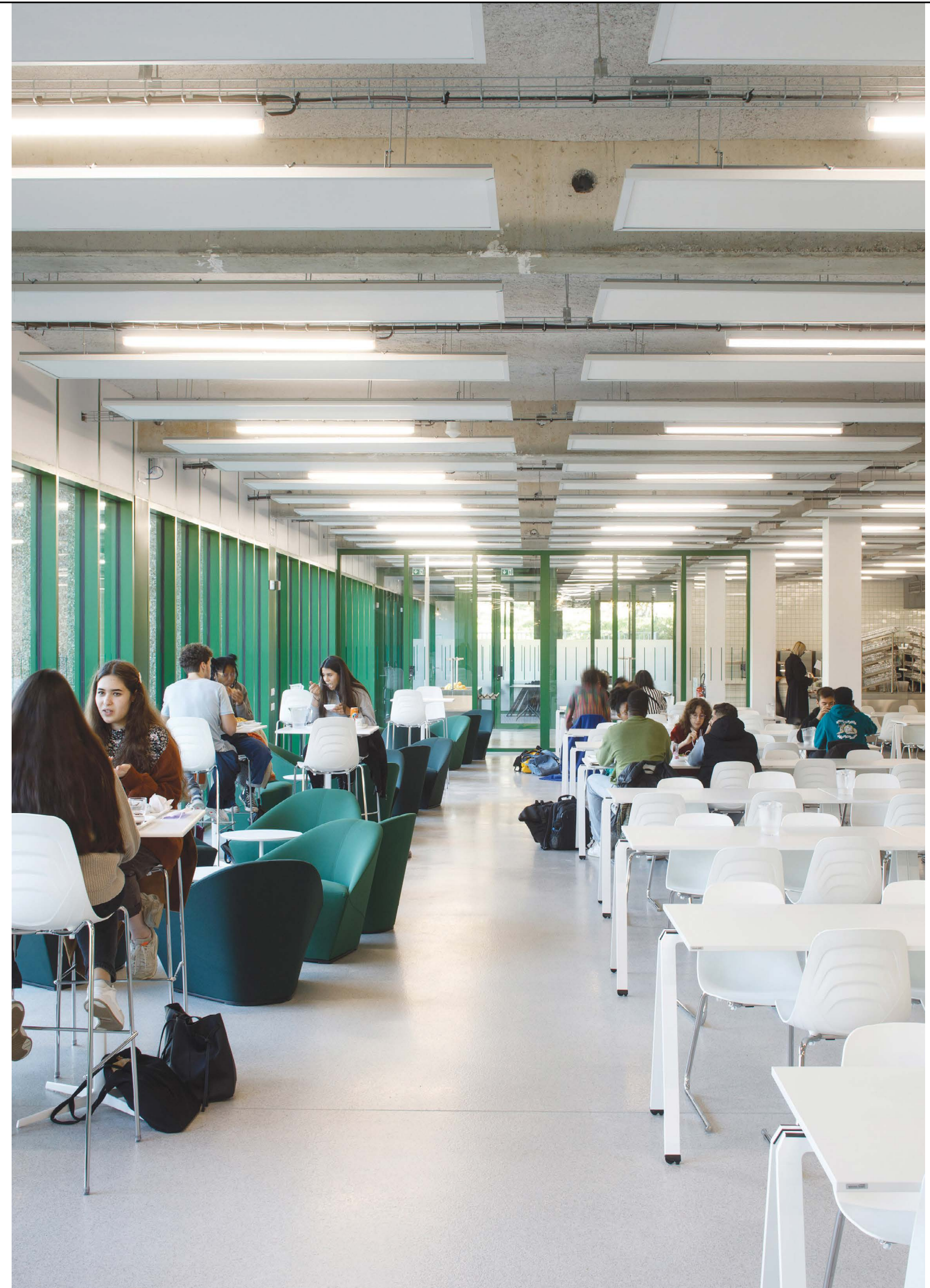
Au vu de l'épaisseur de l'espace de restauration et de sa faible hauteur sous plafond, les matériaux employés ont été dictés par la nécessité de rendre l'espace le plus généreux possible. Le sol en résine gris clair, les carreaux de faïence blanc brillant calepinés de joints verts, les éléments en métal déployé et les baffles acoustiques constituées par des dalles minérales en partie remployées garantissent à l'espace de restauration une flexibilité et une lisibilité nécessitées par son programme.

Une voûte, elle aussi en métal déployé, permet de valoriser le double escalier d'origine tout en accueillant un espace de restauration plus intimisé. Ces séquences permettent ainsi aux usagers d'identifier clairement les différentes modalités d'appropriation du lieu. Un bistrot et une zone administratif complètent ce vaste espace désormais lumineux et la totalité de la partie cuisine est restructurée.



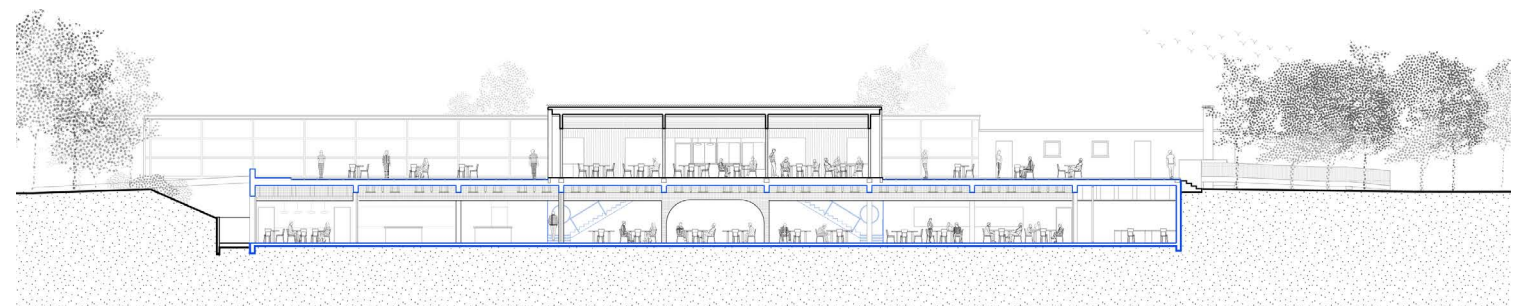


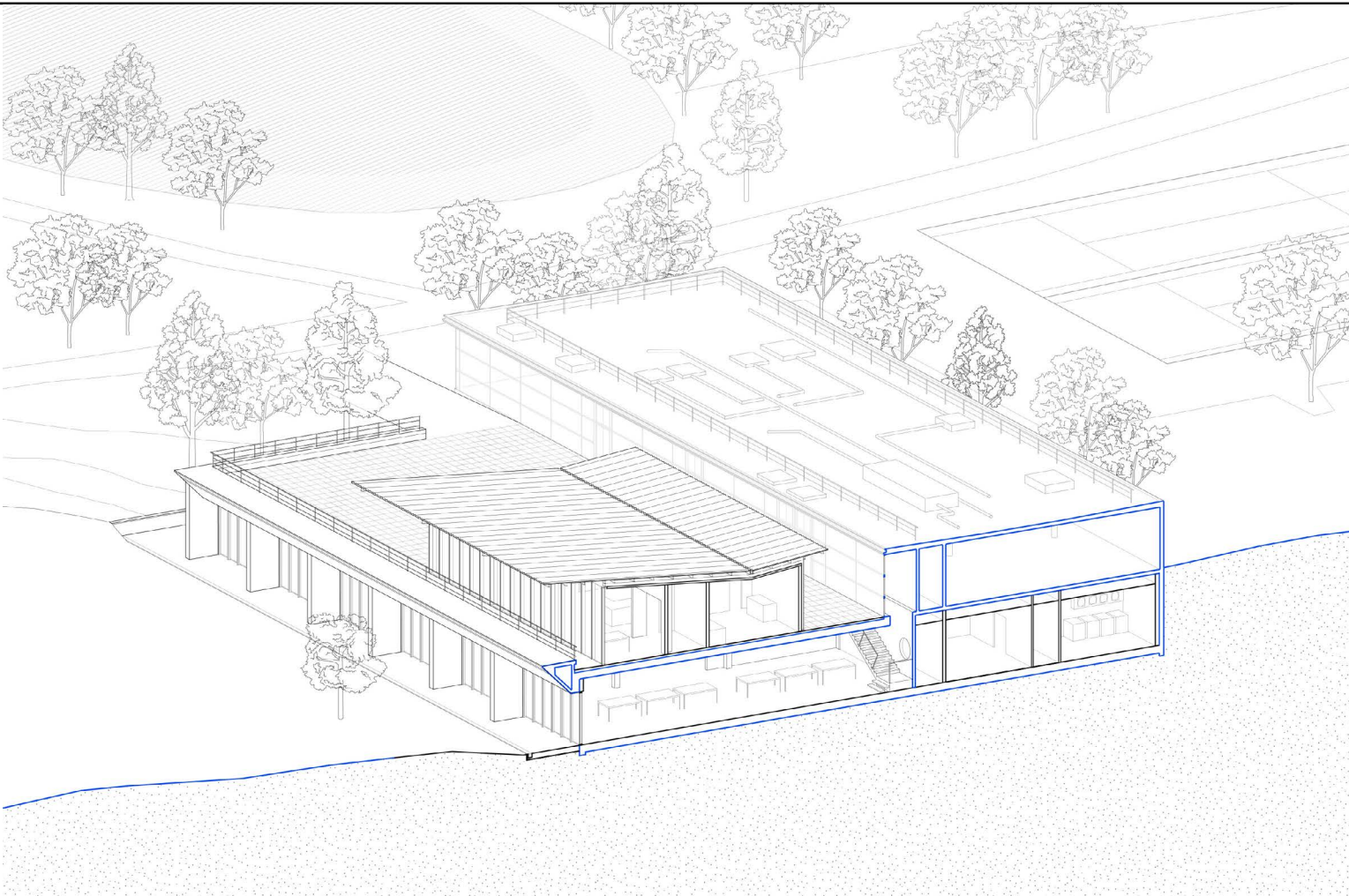
0 2 5 10



Les interventions sur le bâtiment d'origine prenant appui sur ses qualités intrinsèques, c'est dans la continuité de la trame initiale que l'extension vient se positionner sur le socle du restaurant au niveau supérieur. En réponse au volume vitré existant qui constitue ce niveau rez-de-chaussée, le kiosque est conçu comme un pavillon s'ouvrant largement sur le parc et ses espaces arborés. Sa flexibilité et son positionnement permettent de canaliser les flux, d'articuler les entrées existantes et offrent de nouvelles possibilités d'appropriations à la grande terrasse sur laquelle il vient se poser.

De taille modeste, cet espace de restauration rapide se compose de voiles en bois massif multi-plis permettant de se positionner habilement sur l'existant fragile. Ces quatre portiques en bois s'élancent vers le parc pour prolonger la couverture constituée d'une tôle ondulée en acier inoxydable supportée par une charpente en acier galvanisé. A l'échelle urbaine proche et lointaine, cette toiture rend lisible et manifeste l'équipement depuis l'avenue du Parc et le parc François Mitterrand qui s'impose alors comme un signal.





Page de gauche : Le kiosque vient se poser habilement sur la toiture du restaurant.
 Page de droite en haut : Sa toiture se déploie d'une part vers l'entrée et d'autre part vers les vues lointaines côté parc.
 Page de droite en bas : Les portiques bois se révèlent à l'intérieur du kiosque et créent une ambiance chaleureuse.

Côté existant, le kiosque déploie une bande technique opaque revêtue d'un bardage réfléchissant en tôle ondulée identique à la toiture, interagissant avec l'entrée. Côté parc, la partie restauration s'ouvre entièrement sur le paysage à travers une enveloppe transparente et rythmée constituée d'un mur-rideau d'épines vertes. Ces éléments calepinés sur l'ouvrage d'origine sont positionnés dans la continuité de la nouvelle façade vitrée du socle, comme un maillage unique et assumé. Conçu comme un pavillon léger posé sur un socle minéral topographique, le kiosque devient un élément d'unification entre les différentes parties du restaurant, lui permettant d'affirmer sa présence tout en assurant la cohérence architecturale de l'ensemble.

A travers une conception sobre et économe, le projet démontre comment le travail sur l'existant accompagne le repositionnement d'un programme ordinaire, tel qu'un « resto U », lui permettant par le biais de l'architecture de réinterroger ses usages et sa programmation.



Équipe de maîtrise d’œuvre :
Graal (mandataire)
I+A (structure)
Choulet (Fluides)
ECO + Construire (économie)
Arwytec (cuisine collective)
I2F (VRD)
SLAM (Acoustique)
Entreprises :
Krown (dépose en démolition, structure)
Poulingue (charpente bois)
Sarmates (étanchéité)
Axeme Deco (menuiseries intérieures)
DCR (revêtements, peintures)
Salmon (électricité)
L2V (ascenseur)
Eiffage (vrd)
MRG (cuisine)
Calendrier :
Études : d’avril 2019 à mai 2020
Chantier : de mai 2020 à novembre 2021
Contact :
press@graalarchitecture.com





Architectures



Client : Ville d’Orly
Mandataire : Graal
Surface : 630 m²
Date : 2019-2021
Livré en juillet 2021

Salle des fêtes à Orly



Client: Ville de Paris
Mandataire : Graal
Surface : 3 280 m²
Date : 2018-2022
Chantier en cours, livraison 2022

TEP Ammandiers à Paris



Client : Nexity
Mandataire : Graal
Surface : 2 890 m²
Date : 2017-2021
Livré en septembre 2021

114 logements étudiants à Paris

Stratégies urbaines



Client: Ville de La Celle-Saint-Cloud
Elogie SIEMP
Mandataire : Graal
Surface : 61 Ha
Date : 2018-2021

Étude urbaine, Domaine Beauregard
à La Celle-Saint-Cloud

graal

Graal est une agence fondée par Carlo Grispello et Nadine Lebeau dédiée à l’architecture et aux stratégies urbaines qui s’attache à faire prévaloir l’économie du projet, les logiques constructives et la matérialité dans l’élaboration de leurs projets.

Ils se développent à travers une approche sobre et objective pour donner une vraie place au rôle de l’enquête territoriale, de la dimension publique et des usages tout au long de sa conception. Graal aspire à rendre les spécificités d’un lieu et d’une commande à travers un langage non-décisionnel, indépendant et soucieux de répondre aux enjeux contemporains. Par une attitude cohérente au contexte et une investigation sur l’espace relationnel, les projets portent un impact social et environnemental positif.

Graal tient à se confronter à toutes les dimensions, de l’échelle domestique au projet territorial. L’agence développe sa pratique en France et à l’étranger en collaboration étroite avec des consultants multidisciplinaires afin de garantir des projets intelligents et faisables. Graal a été primé à plusieurs reprises. En 2016, l’agence a été lauréate du ADC Awards et a reçu l’Europe 40 under 40 attribué par le Chicago Athenaeum et l’European Urban Centre for Architecture, Art Design and Urban Studies.

29, rue des Trois-Bornes
75011 Paris, France
t +33 (0)1 43 55 85 74
contact@graalarchitecture.com
www.graalarchitecture.com

